

CYCLE COMPLET 2022

5 jours de formation

Publics

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité

Prérequis

Etre identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise

Méthodes

Apports théoriques illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques.

Méthodes d'évaluation

Quiz

Animatrice

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent : 330 €

-10% à partir de 3 jours de formation soit 300 €

-20% pour le cycle complet de 5 jours soit 265 €

Non adhérent : 500 €

-10% à partir de 3 jours de formation soit 450 €

-20% pour le cycle complet de 5 jours soit 400 €

€-10% à partir de 3 jours de formation soit 450 €

-20% pour le cycle complet de 5 jours soit 400 €

CYCLE - DEVENIR ANIMATEUR SANTÉ SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

Objectifs

Devenir une personne compétente en santé sécurité environnement
Acquérir les outils de bases d'une démarche de prévention

PROGRAMME

Vous avez désigné dans votre entreprise une personne chargée de la Santé/sécurité et/ou de l'environnement*.

Cette personne n'a pas de formation de base en SSE et vous souhaitez la faire monter en compétences.

Le Pôle Industriel HSE vous propose une formation à la carte, adaptée aux besoins des TPE/PME de la métallurgie, pour amener votre chargé(e) de Santé/sécurité et/ou environnement à devenir l'animateur de la démarche SSE dans votre entreprise.

**Rappel : La loi n°2011-867 du 20 juillet 2011 impose à l'employeur depuis 1^{er} juin 2012, de désigner un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise. Le ou les salariés ainsi désignés par l'employeur bénéficient, à leur demande, d'une formation en matière de santé au travail (art. L4644-1 du code du travail).*

Thématiques et Calendrier

Jour 1 - Cadre réglementaire Santé sécurité	Jeudi 3 mars 2022
Jour 2 - Cadre réglementaire Environnement	Mardi 29 mars 2022
Jour 3 - Démarrer la démarche SSE : l'évaluation des risques et la planification	Jeudi 28 avril 2022
Jour 4 - Approfondir la démarche SSE : gérer des risques particuliers	Mardi 17 mai 2022
Jour 5 - Pérenniser la démarche SSE	Jeudi 16 juin 2022

A la carte : possibilité de choisir les jours de formation qui vous sont nécessaires.

**JEUDI 3 MARS
2022**

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité

Prérequis

Etre identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise

Méthodes

Apports théoriques illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques.

Méthodes d'évaluation

Quiz

Animatrice

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel
HSE et Responsable du Pôle Industriel
HSE UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent : 330 €
Non adhérent : 500 €

CADRE RÉGLEMENTAIRE SANTÉ SÉCURITÉ JOUR 1

Objectifs

Identifier les principaux textes législatifs et réglementaires
Connaitre les acteurs de la prévention et le rôle de l'animateur SSE dans l'entreprise
Appréhender les enjeux de la prévention

PROGRAMME

Cadre réglementaire

- Les sources du droit
- Les principaux textes
- La veille réglementaire
- Les sources documentaires

Les acteurs internes et externes de la Prévention (CSE, CARSAT, etc.)

Le suivi médical des travailleurs

La gestion administrative des AT/MP et les coûts associés

Les responsabilités civiles et pénales en Santé/Sécurité au travail

Organisation de la prévention en entreprise

MARDI 29 MARS
2022

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions d'environnement

Prérequis

Etre identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise

Méthodes

Apports théoriques illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques.

Méthodes d'évaluation

Quiz

Animatrice

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent : 330 €
Non adhérent : 500 €

CADRE RÉGLEMENTAIRE ENVIRONNEMENT

JOUR 2

Objectifs

Identifier les principaux textes législatifs et réglementaires
Connaître les acteurs de l'environnement et le rôle de l'animateur SSE dans l'entreprise
Appréhender les enjeux de l'environnement

PROGRAMME

Les enjeux

Les bases de la réglementation environnementale

- L'articulation des textes européens et nationaux
- La fiscalité
- Le Code de l'Environnement

Eau, air, sol, déchets et énergie

- Les sources de pollution, les impacts et les modes de traitement
- La réglementation applicable aux sites industriels
- Les contrôles et les sanctions

La réglementation ICPE

- La nomenclature et le bilan de classement
- Les obligations par régimes
- Le cycle de vie des ICPE
- Les contrôles et sanctions

Les acteurs et les aides

JEUDI 28 AVRIL
2022

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité

Prérequis

Etre identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise

Méthodes

Apports théoriques illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques.

Méthodes d'évaluation

Cas pratique final

Animatrice

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel
HSE et Responsable du Pôle Industriel
HSE UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent : 330 €
Non adhérent : 500 €

DÉMARRER LA DÉMARCHE SSE : L'ÉVOLUTION DES RISQUES ET LA PLANIFICATION

JOUR 3

Objectifs

Identifier les principaux textes législatifs et réglementaires
Connaitre les acteurs de la prévention et le rôle de l'animateur SSE dans l'entreprise
Appréhender les enjeux de la prévention

PROGRAMME

Le document unique comme outil de pilotage

- Identification des risques
- Présentation d'une méthode d'analyse des risques (outils UIMM Loire-Atlantique)
- Mettre en œuvre et suivre un plan d'action

La gestion des entreprises extérieures

- Plan de prévention
- Protocole de sécurité
- Permis de feu

Analyse de l'organisation de la prévention

- Accueil et formation
- Contrôles et vérifications périodiques
- Affichages obligatoires
- Organisation des secours
- Travailleurs particuliers

Le choix et la gestion des équipements de Protection Collective et Individuelle

- Les critères de choix
- L'implication de tous dans le choix et le port des EPI

Analyse des risques au poste de travail

MARDI 17 MAI
2022

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité

Prérequis

Etre identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise

Méthodes

Apports théoriques illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques.

Méthodes d'évaluation

Cas pratique final

Animatrice

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel
HSE et Responsable du Pôle Industriel
HSE UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent : 330 €
Non adhérent : 500 €

APPROFONDIR LA DÉMARCHE SSE : GÉRER DES RISQUES PARTICULIERS

JOUR 4

Objectifs

Appréhender les enjeux de la prévention des risques chimiques, incendie et explosion
Acquérir les principes méthodologiques pour réaliser une évaluation des risques chimiques et un zonage ATEX
Connaître le rôle de l'animateur SSE dans la mise en oeuvre de la démarche SSE

PROGRAMME

Le risque chimique

- Le contexte réglementaire européen et français
- REACH / CLP - notions
- Les obligations d'évaluation du risque chimique, de suivi et de formation des travailleurs
- La documentation (FDS, étiquette, etc.)
- Méthodologie d'évaluation du risque chimique : présentation, mise à disposition et exercice de mise en application de l'outil SEIRICH

Le risque incendie

- Contexte réglementaire
- Prévention du risque incendie
- Organisation des secours

Le risque explosion

- Contexte réglementaire (zonage ATEX, DRPE)
- Définition des zones ATEX
- Zonages types
- Analyse des risques

JEUDI 16 JUIN
2022

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité

Prérequis

Etre identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise

Méthodes

Apports théoriques illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques.

Méthodes d'évaluation

Cas pratique final

Animatrice

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel
HSE et Responsable du Pôle Industriel
HSE UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent : 330 €
Non adhérent : 500 €

PÉRENNISER LA DÉMARCHE SSE

JOUR 5

Objectifs

Appréhender la mise en œuvre et la conduite d'une démarche de management de la Santé, Sécurité, Environnement
Connaitre les différents systèmes de management
Connaitre le rôle de l'animateur SSE dans la mise en oeuvre de la démarche SSE

PROGRAMME

Mise en place d'une démarche de management SSE

- Les différents systèmes de management SSE (ISO 45001, MASE, 14001, etc.)
- Le principe de l'amélioration continue
- Pérenniser la démarche

Suivi et analyse des AT et incidents

- Gestion d'un accident interne
- Analyse de l'accident
- Retour d'expérience et mise en place d'un plan d'action

Communiquer et motiver autour de la sécurité

- Les outils de communication (affichages, Flash accident, causeries, etc.)
- Visite terrain

DATE À DÉFINIR

Publics

Ingénieurs sécurité, responsables des service maintenance ou production

Prérequis

Aucun

Méthodes

Présentation émaillée d'exemples issus de l'expérience du formateur
Echanges entre le formateur et les stagiaires tout au long de la formation pour une mise en perspective des éléments présentés sur des cas concrets industriels présentés par les stagiaires.

Méthodes d'évaluation

Quiz

Animateur

Expert CETIM

Tarifs HT / jour

Adhérent : 400 €

Non adhérent : 525 €

SÉCURITÉ DES MACHINES – RÉCEPTION D'UNE MACHINE NEUVE MODULE G24 - 1 JOUR

Objectifs

Mettre en oeuvre une méthode pratique pour vérifier

Mettre en oeuvre une méthode pratique pour structurer la notice, pour rendre sa lecture et son exploitation plus conviviale et efficace

Mettre en oeuvre une méthode pratique pour rédiger des documents qui participeront à l'image de votre entreprise.

PROGRAMME

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Les obligations générales de l'utilisateur

Les obligations générales du concepteur

La présentation de la directive « Machines » 2006/42/CE :

- Principes d'intégration de la sécurité
- Champ d'application (machine, quasi-machine, ligne de fabrication, etc.)
- Procédures de certification
- Éléments de justification

COMMENT ÉVALUER LA CONFORMITÉ D'UNE MACHINE ?

Les aspects administratifs :

- Notice d'instructions
- Déclaration de conformité
- Marquage CE

Les aspects documentaires :

- Limites d'utilisation
- Règles de sécurité
- Informations sur les risques résiduels

Les aspects techniques :

- Les exigences essentielles de sécurité et de santé à prendre en compte
- L'analyse des risques

COMMENT APPRÉHENDER LA PARTIE TECHNIQUE D'UNE MACHINE ?

Les non-conformités évidentes (arêtes vives, absence de protecteurs, etc.)

Les non-conformités cachées fonctionnelles (machine non adaptée à l'utilisation réelle : mauvais choix du protecteur, etc.)

Les non-conformités dissimulées (choix des solutions techniques : dimensionnement, matériaux, etc.)

COMMENT CONFIRMER LES NON-CONFORMITÉS D'UNE MACHINE ?

A l'aide d'un tableau structuré à partir des thèmes suivants :

- Les éléments mobiles et leurs dispositifs de protection
- Les particularités des circuits de commande
- L'activité réelle des opérateurs ou conditions de travail
- Les moyens d'accès
- Les risques liés à l'environnement (bruit, éclairage, vibrations, matières et substances dangereuses, rayonnements, etc.).

**CYCLE COMPLET
2022**

4 jours de formation

Publics

Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études et des services de sécurité et qualité, chefs de projet

Prérequis

En fonction du module

Méthodes

Jeux de cartes
Exercices d'application avec corrigés
Travaux de groupe
Présentation émaillée d'exemples issus de l'expérience du formateur
Échanges entre le formateur et les stagiaires tout au long de la formation pour une mise en perspective des éléments présentés sur des cas concrets industriels présentés par les stagiaires.

Méthodes d'évaluation

Quiz

Animateur

Expert CETIM

Tarifs HT / jour

Adhérent : 400 €
-10% pour le cycle complet de 4 modules soit 360 €
Non adhérent : 525 €
-10% pour le cycle complet de 4 modules soit 475 €

CYCLE - MACHINES

Objectifs

Ce cycle de formation composé de 4 modules doit vous permettre d'appréhender la réglementation liée à la conception des machines :

- connaître les règles applicables lors de la mise sur le marché européen d'une machine
- mettre en oeuvre les procédures de certification de la directive «Machines»
- résoudre au quotidien les questions relatives à cette mise en oeuvre (rédaction d'analyse des risques, de la notice d'instructions, du dossier technique)

PROGRAMME

La directive «Machines» 2006/42/CE (transposée par le décret n° 2008-1156 du 07/11/2008) est applicable depuis le 29 décembre 2009.

Ces textes imposent aux fabricants mais aussi aux utilisateurs de machines de respecter un certain nombre d'obligations (achat, réception, modification, réparation, contrôle, etc.).

Afin de vous aider à respecter vos obligations, le Pôle Industriel HSE vous propose différents modules de formation organisés avec le CETIM (organisme notifié auprès de la Commission Européenne pour délivrer des attestations d'examen CE de type dans le cadre de la directive « Machines »).

Thématiques et Calendrier

- | | |
|---|-----------|
| 1 - Module G15A - Conception des machines : les exigences de sécurité et de santé de la directive « Machines » 2006/42/CE | À définir |
| 2 - Module G23 - Sécurité des machines : L'analyse des risques en phase de conception | À définir |
| 3 - Module G15B - Sécurité des machines : Conception des circuits de commande et des fonctions de sécurité | À définir |
| 4 - Module G26 - Sécurité des machines : Comment rédiger la notice d'instructions d'une machine | À définir |

2 JOURS CONSÉCUTIFS À DÉFINIR

Publics

Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études et des services de sécurité et qualité, chefs de projet

Prérequis

Aucun

Méthodes

Jeux de cartes
Exercices d'application avec corrigés
Travaux de groupe
Présentation émaillée d'exemples issus de l'expérience du formateur
Échanges entre le formateur et les stagiaires tout au long de la formation pour une mise en perspective des éléments présentés sur des cas concrets industriels présentés par les stagiaires.

Méthodes d'évaluation

Quiz

Animateur

Expert CETIM

Tarifs HT / jour

Adhérent : 400 €
Non adhérent : 525 €

CONCEPTION DES MACHINES : LES EXIGENCES DE SÉCURITÉ ET DE SANTÉ DE LA DIRECTIVE « MACHINES » 2006/42/CE MODULE G15A - 2 JOURS

Objectifs

Lister les procédures de certification à respecter dans le cadre du marquage CE
Décrire les exigences de sécurité à appliquer et la manière de les respecter avec discernement
Appliquer les principes d'intégration de la sécurité en phase de conception

PROGRAMME

Les principes fondamentaux de la nouvelle approche

Les principes d'intégration de la sécurité

Les procédures de certification

Les différents types de certification :

- Les EESS
- Les points clés de l'analyse des risques
- La notice d'instruction
- Le dossier technique
- La déclaration de conformité
- Le marquage CE
- Cas particuliers des machines en service
- Dossier final

Synthèse

2 JOURS CONSÉCUTIFS À DÉFINIR

Publics

Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études et des services de sécurité et qualité, chefs de projet

Prérequis

Module G15A

Méthodes

Jeux de cartes
Exercices d'application avec corrigés
Travaux de groupe
Présentation émaillée d'exemples issus de l'expérience du formateur
Échanges entre le formateur et les stagiaires tout au long de la formation pour une mise en perspective des éléments présentés sur des cas concrets industriels présentés par les stagiaires.

Méthodes d'évaluation

Quiz

Animateur

Expert CETIM

Tarifs HT / jour

Adhérent : 400 €
Non adhérent : 525 €

SÉCURITÉ DES MACHINES : L'ANALYSE DES RISQUES EN PHASE DE CONCEPTION MODULE G23 - 2 JOURS

Objectifs

Identifier en phase de conception les risques présentés par la machine conçue ou modifiée
Évaluer si les solutions techniques proposées sont conformes à la réglementation
Formaliser et argumenter les solutions techniques retenues en regard des risques identifiés
Identifier les exigences de sécurité et de santé à appliquer lors de la conception ou de la modification du circuit de commande des machines
Appréhender la manière de dimensionner convenablement une fonction de sécurité
Connaître les principaux référentiels normatifs en vigueur sur ce sujet

PROGRAMME

Avoir une démarche structurée : présentation de la méthode IDAR

Suivre des étapes prédéfinies s'intégrant dans le processus de conception (selon la méthode IDAR) :

- La phase préparatoire : détermination des objectifs de l'analyse, constitution d'un groupe de travail, mise en place d'une gestion documentaire
- La description des scénarios à risques : différentes approches possibles en fonction de la nature du projet de conception, identification de l'activité des opérateurs, identification des phénomènes dangereux, description de la machine et de son fonctionnement
- La cotation des scénarios à risques
- L'évaluation des scénarios à risques
- La formalisation et l'exploitation du travail accompli pour justifier ses choix au client

Savoir capitaliser pour optimiser le temps nécessaire à la prise en compte de la sécurité :

- La réexploitation de solutions déjà validées
- Le partage des travaux déjà accomplis

2 JOURS CONSÉCUTIFS À DÉFINIR

Publics

Ingénieur et technicien des bureaux d'études, des services / Méthodes et des services de sécurité

Prérequis

Modules G15A et G23

Méthodes

Jeux de cartes
Exercices d'application avec corrigés
Travaux de groupe
Présentation émaillée d'exemples issus de l'expérience du formateur
Échanges entre le formateur et les stagiaires tout au long de la formation pour une mise en perspective des éléments présentés sur des cas concrets industriels présentés par les stagiaires.

Méthodes d'évaluation

Quiz

Animateur

Expert CETIM

Tarifs HT / jour

Adhérent : 400 €
Non adhérent : 525 €

SÉCURITÉ DES MACHINES : CONCEPTION DU CIRCUIT DE COMMANDE ET DES FONCTIONS DE SÉCURITÉ MODULE G15B - 2 JOURS

Objectifs

Connaître les exigences de sécurité et de santé à appliquer lors de la conception ou de la modification du circuit de commande des machines

Connaître la manière de dimensionner convenablement une fonction de sécurité

Connaître les principaux référentiels normatifs en vigueur sur ce sujet

PROGRAMME

Maîtriser les exigences de sécurité et de santé pour traiter les risques en relation avec le circuit de commande (arrêt d'urgence, mode de marche, inhibition de sécurité, etc.)

Apprendre à concevoir les fonctions de sécurité au regard des normes en vigueur (EN ISO 13849-1)

- Lien entre les risques et le système de commande, les autres référentiels (EN 62061, CEI 61508)
- Les catégories du système de commande
- Les étapes de conception et de validation des référentiels

Présentation de l'outil logiciel SISTEMA

Appliquer les principes retenus à partir d'exemples de fonctions de sécurité (arrêt d'urgence, automate industriel, variateur de vitesse, etc.)

2 JOURS CONSÉCUTIFS À DÉFINIR

Publics

Chefs de projet, rédacteurs techniques, ingénieurs et techniciens des bureaux d'études, des services Méthodes, Sécurité ou Qualité.

Prérequis

Modules G15A et G23

Méthodes

Jeux de cartes
Exercices d'application avec corrigés
Travaux de groupe
Présentation émaillée d'exemples issus de l'expérience du formateur
Échanges entre le formateur et les stagiaires tout au long de la formation pour une mise en perspective des éléments présentés sur des cas concrets industriels présentés par les stagiaires.

Méthodes d'évaluation

Quiz

Animateur

Expert CETIM

Tarifs HT / jour

Adhérent : 400 €

Non adhérent : 525 €

SÉCURITÉ DES MACHINES : COMMENT RÉDIGER LA NOTICE D'INSTRUCTIONS D'UNE MACHINE MODULE G26 - 2 JOURS

Objectifs

Maîtriser le contenu de la notice d'instructions d'une machine (conformité, limites de responsabilité, etc.) / Structurer la notice pour rendre sa lecture et son exploitation plus conviviale et efficace
Connaître les règles de la rédaction technique
Rédiger des documents qui participeront à l'image de votre entreprise

PROGRAMME

CONTENU DE LA NOTICE

Introduction

- Les difficultés de la communication écrite
- Les coûts relatifs à la documentation
- Les obligations réglementaires

Se poser les bonnes questions avant de débiter la rédaction

- Les exigences client
- La nature du produit
- La position du fabricant vis-à-vis de la notice

Organiser le projet documentaire au sein de l'entreprise

- Choix des ressources
- Planification

Identifier et collecter les différents types d'informations (réglementaires, de sécurité)

- Consignes générales de sécurité
- Instructions de sécurité
- Modes opératoires

MISE EN FORME DE LA NOTICE

Structurer la notice

- Les différentes approches en fonction de la nature du produit, des attentes du client, des enjeux pour le fabricant du produit documenté
- La modularisation

Savoir rédiger le contenu de la notice

- Les règles de rédaction technique
- Les illustrations

Connaître les règles en matière de traduction, d'archivage et de mise à jour

**MARDI 1^{ER} FÉVRIER
2022**

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, Responsable RH, Personne en charge des questions de SSE

Prérequis

Disposer d'une expérience professionnelle en RH ou Santé-Sécurité

Méthodes

Apports théoriques illustrés par des exemples

Méthodes d'évaluation

Mise en situation et quiz

Animatrice

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel
HSE et Responsable du Pôle Industriel
HSE UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 380 €
Adhérent - intra : 1 160 €
Non adhérent - inter : 520 €
Non adhérent - intra : 1 430 €

PREMIERS PAS D'UNE DÉMARCHÉ RSE

Objectifs

Comprendre les principes de la Responsabilité Sociétale des Entreprises
Prendre conscience des évolutions sociétales en cours
Intégrer la Responsabilité Sociétale à sa réflexion stratégique
S'approprier les étapes de la mise en œuvre d'une démarche RSE

PROGRAMME

RSE, de quoi parle-t-on ?

- La RSE et vous
- Histoire de la RSE
- Définition et concepts proches
- Les enjeux de la RSE pour une entreprise industrielle

Les obligations réglementaires en lien avec la RSE

Les référentiels de la RSE

- Les référentiels mondiaux
- Les référentiels de branches
- Zoom sur la démarche RSE de l'UIMM

S'engager dans une démarche RSE

- Pourquoi ?
- Par où commencer ?
- Qui est impliqué ?
- Comment prioriser les actions ?
- Combien ça coûte et combien ça rapporte ?

MARDI 3 MAI
2022

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Personne ayant en charge les
Ressources Humaines

Prérequis

Disposer d'une expérience
professionnelle en RH

Méthodes

Apports théoriques illustrés par des
exemples

Méthodes d'évaluation

Mise en situation et quiz

Animatrice

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel
HSE et Responsable du Pôle Industriel
HSE UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 380 €
Adhérent - intra : 1 160 €
Non adhérent - inter : 520 €
Non adhérent - intra : 1 430 €

**Formation bénéficiant du concours
financier de la branche Accidents du
Travail et des Maladies Professionnelles
de la Caisse Nationale d'Assurance
Maladie des Travailleurs Salariés*

LA SANTÉ-SÉCURITÉ POUR LA FONCTION RH*

Objectifs

Connaître les obligations réglementaires principales qui régissent la gestion de la santé et la sécurité dans l'entreprise
Identifier les points de vigilance en matière de santé sécurité pour la fonction RH
Comprendre les mécanismes de la réparation AT/MP
Participer à la prévention des risques en entreprise en assurant le respect de la réglementation pour le volet RH en matière de santé sécurité

PROGRAMME

Notions générales en matière de santé et sécurité au travail

- Les enjeux de la prévention
- Les obligations de l'employeur et du salarié
- Les notions de responsabilités civile et pénale, délégation de pouvoir
- Les acteurs internes et externes de la prévention

Les travaux interdits ou réglementés pour certains publics

- Mineurs et stagiaires
- CDD et intérimaires
- Femmes enceintes, venant d'accoucher ou allaitantes

Accueil et formations obligatoires en santé/sécurité

- Formations et accueil généraux (accueil, formation générale au poste...)
- Formations spécifiques à certains publics (CDD, intérimaires, mineurs...)
- Formations spécifiques à certains risques (risque chimique, travail sur écran...)

Le suivi médical des salariés

- Visites d'information et de prévention
- Suivi adapté
- Suivi individuel renforcé
- Suivi post-professionnel

Les accidents du travail et maladies professionnelles

- Définitions
- La procédure d'instruction des dossiers et les recours
- Le retour à l'emploi
- La tarification

La gestion de la « pénibilité » par la fonction RH

- Les facteurs de risques – généralités
- La déclaration d'exposition – généralités
- Incidences pour les entreprises et pour les salariés exposés
- Accords et plans d'actions

JEUDI 30 JUIN
2022

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, Responsable RH, Manager,
Personne en charge ou impliquée dans
les questions de prévention des risques
professionnels, Personnel médical

Prérequis

Disposer d'une expérience
professionnelle en RH ou Santé-Sécurité

Méthodes

Animation commune Pôles Compétence,
Juridique et industriel HSE. Apports
théoriques illustrés par des exemples

Méthodes d'évaluation

Mise en situation et quiz

Animatrices

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel
HSE et Responsable du Pôle Industriel
HSE UIMM 44

Emmanuelle Balmas
Psychologue du travail

Nathalie Rozec
Juriste en droit social UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 380 €
Adhérent - intra : 1 160 €
Non adhérent - inter : 520 €
Non adhérent - intra : 1 430 €

DE LA PRÉVENTION DES RPS À LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Objectifs

Connaître le contexte législatif et les enjeux pour l'entreprise

Connaître et comprendre les composantes des risques psychosociaux, les facteurs de risques et les conséquences pour les salariés et les managers

Aider l'entreprise à engager une réflexion sur les moyens d'action et de prévention envisageables

PROGRAMME

Les risques psychosociaux, de quoi s'agit-il ?

- Des constats
- Quelques fondamentaux
- Le cadre juridique et les obligations des entreprises

Les composantes des RPS et les facteurs à risque

- Les composantes des RPS
- Les conséquences
- Le stress professionnel
- Les facteurs de stress
- Du stress au burnout
- Les violences et le harcèlement moral et sexuel

RPS, organisation du travail et pratiques managériales

- L'organisation du travail
- Les pratiques managériales peuvent devenir pathogènes

Faire face à des situations : prévenir, détecter et gérer

- Prévenir le stress et les RPS
- Détecter : le rôle du manager
- Gérer : procédure d'urgence

Qualité de Vie au Travail

- Définition
- Enjeux pour l'entreprise
- Les dimensions de la QVT
- Mise en oeuvre d'une démarche QVT
- Les indicateurs
- Les leviers possibles

MARDI 25 OCTOBRE
2022

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, Responsable RH, Manager,
Personne en charge ou impliquée
dans les questions de prévention des
risques professionnels, Personnel de
maintenance

Prérequis

Disposer d'une expérience
professionnelle en Santé-Sécurité

Méthodes

Apports théoriques illustrés par des
exemples

Méthodes d'évaluation

Mise en situation et quiz

Animatrices

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel
HSE et Responsable du Pôle Industriel
HSE UIMM 44

Nathalie Rozec
Juriste en droit social UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 380 €
Adhérent - intra : 1 160 €
Non adhérent - inter : 520 €
Non adhérent - intra : 1 430 €

**L'OPTIMISATION DES VÉRIFICATIONS GÉNÉRALES PÉRIODIQUES ET
DES FORMATIONS SÉCURITÉ**

Objectifs

Aider l'entreprise dans la gestion de ses AT/MP
Connaître et respecter les procédures d'instruction des dossiers AT/MP
Connaître et comprendre le mécanisme de la tarification
Faire de la gestion des AT/MP un outil de diminution des coûts et un levier important pour la démarche de prévention dans l'entreprise

PROGRAMME

VÉRIFICATIONS GÉNÉRALES

Les vérifications générales périodiques en entreprise

- Le principe
- Les organismes compétents : qualifié-agréé-accrédité-notifié
- Les contrôles et vérifications en interne

Zoom sur les principales vérifications

- Equipements de travail
- Appareils de levage et manutention
- Incendie
- Electricité
- Equipement de protection individuelle
- Autres vérifications

La gestion et le suivi

- Tenir ses registres de sécurité
- Traiter les observations des rapports
- Gérer la traçabilité

LES FORMATIONS SÉCURITÉ

Les formations sécurité

- Le principe des formations/habilitations/autorisations
- Le rôle et le contenu des formations sécurité
- La formation générale à la sécurité

Les formations spécifiques

- Levage
- Electricité
- Produits chimiques manipulés
- SST
- Incendie
- Autres formations
- Formations pour les intérimaires

La gestion et le suivi

- Assurer le suivi des formations / habilitations
- Optimiser le financement des formations

HSE

Contact

Aurore Durand
Responsable du Pôle
Industriel HSE
Tél. 02 51 72 92 60
Mail. a.durand@ui44.fr

UNE EXPERTISE EN MATIÈRE DE SANTÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

Objectifs

- Se mettre en conformité avec les principales obligations
- Construire son plan d'actions
- Mettre en place une démarche de prévention pérenne

Nos atouts

- Connaissance des activités de nos entreprises
- Des outils disponibles et adaptés aux PME
- Analyse des pratiques existantes et des documents internes existants et visite terrain approfondie
- Bonne connaissance du réseau de la prévention dans le département

Livrable

- Rapport mettant en avant les points d'amélioration possibles
- Restitution orale possible

Tarif

Nous consulter